

Alain MATHOT,
Député-Bourgmestre,

Eric VANBRABANT,
Echevin des travaux,

Anne-Francoise VALESIO,
Echevine de la citoyenneté,

En collaboration avec le
Comité de quartier de BONCELLES

ont le plaisir de vous inviter à une rencontre qui portera sur les futurs
« travaux d'aménagement par quartier »

MARDI 21 juin 2011 à 18 h 30
Local rue Solvay - 4100 BONCELLES

Venez donc nombreux car
Votre avis, vos commentaires, nous intéressent !
Au plaisir de vous rencontrer bientôt

Comité de quartier
De Boncelles

Présidente : N. Temmerman

Trésorier : A. Legrand

Secrétaire : C. Galante

Compte-rendu de la réunion du Comité de Quartier du
21/06/2011,

Le comité de quartier a le plaisir de recevoir,

Monsieur Alain Mathot, Bourgmestre; Monsieur Eric Vanbrabant, Echevin des travaux ; Monsieur Mackels, Délégué du Bourgmestre pour le Service des travaux ; Madame Waller, Cabinet du Bourgmestre ; Madame Herbillon, employée administrative (Commission Technique Circulation Routière) ; Madame Maquet, Cellule Prévention ; Monsieur Hendrix, Chef de la Police zone Seraing-Neupré entrant en fonction ; les Inspecteurs de Police de Seraing-Neupré.

Madame la Présidente ouvre la séance à 18h30 et remercie les invités. Ensuite, elle remercie l'assistance très nombreuse d'environ 150 personnes présentes ce soir lesquelles représentent les 6.000 habitants de Boncelles, soit 1/10^{ème} de la population serésienne.

Monsieur le Bourgmestre est venu nous informer sur les futurs travaux d'aménagement par quartier pour Seraing, et apporter des précisions sur le projet du Plan de Mobilité à Boncelles. La parole lui est cédée.

Monsieur le Bourgmestre veut développer un projet communal, via le Master Plan à Seraing. L'objectif est de relancer l'activité économique ainsi que l'image de Seraing, en vue de favoriser la création de 5000 emplois sur Seraing.

Les fonds publics se montent à 100 millions d'euros (17 millions de la Commune, et 84 millions de la Province, la Région, le Fédéral et l'Europe).

Les investissements privés se montent à 300 millions (dont 17 millions de CMI).

Dans ce projet, la Ville de Seraing a l'intention de dégager un budget de 2 millions pour les quartiers. Il y a environ 20 quartiers, soit +/- 100.000 € par quartiers.

I- Travaux d'aménagement pour les quartiers

A. Les mesures communes à tous les quartiers sont prévues :

1. des opérations «coup de poing» au moins 1 fois par an, en plus de ce qui est actuellement en place. Elles seront maintenues et intensifiées:
 - Nettoiement général :
L'assistance : les problèmes de déversement illicites sur le Ravel, notamment les tontes de pelouses.
M. le Bourgmestre : 14 tonnes de dépôts illicites par jour. Ces infractions sont régulièrement sanctionnées par amende administrative, sur identification ou sur appel téléphonique. Il y a peu de récidive.
 - Débouchage des avaloirs ;
 - Élagage des arbres ;
 - Placement et réparation du mobilier urbain (bancs – poubelles) ; *le CQB demande des poubelles sécurisées aux abords des arrêts de bus (même à 2 mètres pour éviter les éventuelles interférences avec les autorités du TEC), et des entrées de l'école communale - Un banc en béton sur le Ravel entre la rue Damry et la rue Solvay, chemin piétonnier par excellence ;*
 - Marquage au sol : *le CQB demande des passages piétons sécurisés avec lampe-projecteur pour la nuit et plus particulièrement le passage piétonnier de la rue du Midi qui a disparu lors du schlammage.*
2. Conteneur vert : Bonnelles dispose déjà d'un conteneur pour les déchets verts un jour par semaine ; ce service sera intensifié avec un 2ème conteneur lors d'une 2ème tournée en parallèle de celle qui existe déjà.
M. le Bourgmestre : Il est à noter que les déchets verts peuvent être déposés dans la poubelle verte des organiques ; il n'y a pas lieu de prévoir un ramassage spécifique à domicile.
3. Création d'un stock de matériel à la disposition des comités (tonnelles, barbecue,...). Ce matériel sera à disposition pour tous les quartiers, d'où nécessité de prévoir un agenda avec des réservations.

4. Achat de panneaux anti-krass à placer aux points noirs.
5. Mise en place de panneaux d'affichage (valves d'information) : *le CQB en demande un depuis très longtemps.*
6. Réparation des escaliers : *le CQB demande la réparation urgente devant ce local (càd le Centre de délasserment rue Solvay) ainsi qu'un plan incliné fixe (en béton) qui permettrait l'accès au local aux personnes à mobilité réduite (promis lors de la réunion du 24 avril 2007).*

B. Les aménagements sur Bonnelles

1. Aménagement de la fontaine des amoureux sur le parking de la crèche (avenue du Gerbier), et sa verdurisation ;
2. Pavillon Solvay : rafraîchissement du premier bâtiment et démolition du second bâtiment avec aménagement complet de mobilier urbain ainsi que la création d'une plaine de jeux avec dalles amortissantes + création d'un terrain de basket pour ados.

C. Voici les demandes du CQB

1. *Le CQB demande aussi une table de ping-pong en béton (comme pour les autres quartiers), une salle polyvalente à Bonnelles communale pour les groupements associatifs boncellois qui permettrait l'organisation de manifestations et un local pour Maison de Jeunes. Ce lieu de convivialité pourrait être aménagé avec un coin BBQ.*

Le CQB est ravi qu'une plaine de jeux et un terrain de basket soient installés à Bonnelles car la population est grandissante et est constituée de beaucoup de ménages avec des enfants, MAIS le lieu pour la plaine de jeux, derrière le centre de délasserment, est totalement inapproprié, car à l'abri des regards : non seulement le mobilier qui y serait placé ne survivrait pas longtemps aux casseurs, mais quel parent permettrait à ses enfants d'y venir en toute sécurité. Le CQB demande un lieu avec une bonne visibilité et tout aussi accessible. Pourquoi pas sur l'ancien terrain de foot ?

CQB : Quid du terrain de foot ? Le CQB propose ce terrain communal qui est plus approprié pour une plaine de jeux et/ou une Maison de jeunes. Et de manière plus urgente, le CQB, demande d'y démolir l'ancienne buvette devenue dangereuse.

M. le Bourgmestre : Le terrain est défini en zone habitat, mais aucune destination à ce jour. Il est concevable de demander à un promoteur de prévoir cet aménagement, mais le lieu ne semble pas propice (plus adéquate pour l'habitat). Il n'est pas concevable d'ouvrir une Maison de jeunes à Bonnelles, en effet, il existe une douzaine d'agora space sur Seraing. Elles ont toutes été subsidiées par la Région Wallonne (coût de 250 à 300.000€) sur base de critères :

concentration de l'habitat, problèmes de jeunes... Bonnelles ne rentrait pas dans ces critères. Une Maison de jeunes c'est complexe à gérer car il faut un accompagnement. Dès lors, il faut créer une association avec quelqu'un qui soit responsable.

Il est aussi concevable de réaffecter ce terrain à des activités sportives, mais sur base d'une initiative privée par la création d'une ASBL comme pour les clubs sportifs à Seraing. Dans ce cas, la Commune pourrait intervenir pour le salaire des profs, sur base du nombre de jeunes inscrits. Pour le reste, ces clubs fonctionnent avec des bénévoles.

La plaine de jeux sera cloturée et fermée de nuit avec caméra de surveillance pour éviter les dégradations.

Monsieur Vanbrabant prend en considération la remarque pour le lieu de la plaine de jeux et pensera à un autre lieu à convenir. La proposition transitera par le CQB.

Les Rodjes Macrales, seul groupe folklorique sur Seraing, demandent de ne pas démolir les installations existantes derrière le Centre de délasserment, et demandent l'assurance d'avoir un local à disposition pour leurs réunions.

M. le Bourgmestre : Leur local actuel doit être réaménagé, mais l'assurance leur est donnée qu'un local sera tenu à leur disposition.

2. *Problème du réseau d'égouttage à Bonnelles : le CQB demande la révision du réseau d'égouttage rue du Midi et rue Vivaldi (cfr PV réunion CQB du 15 mars 2011, page 4 + PV Réunion du 13 mai 2008)*
3. *Réalisation d'une voie d'accès au parc à containers rue Cdt Charlier le long de la route afin que les véhicules en attente ne soient plus stationnés sur la route. Actuellement, l'accotement en terre présente des trous de +/- 20cm de profondeur et d'environ 1m de large de chaque côté.
M. le Bourgmestre et Monsieur Vanbrabant : demande prise en considération.*
4. *Quid du terminus des bus sur Bonnelles ? Projet inclus dans le Plan de Mobilité.*
5. *Installer des caméras de surveillance : Rue du Fort (parc à container), entre le centre de délasserment et le local Rodjes Macrales, et sur le parking de la rue du Presbytère.
M. le Bourgmestre : Déjà 2 caméras : sur le parking du Millénium et sur la Route du Condroz. Difficulté juridique car atteinte à la vie privée, et nécessité d'une rampe d'accès spécifique.*
6. *Promotion de l'ancien Fort de Bonnelles. : MM Alexandroff et Delbovier « un ancien de Bonnelles » et très actif dans les associations patriotiques, souhaitent réaliser un centre d'interprétation touristique de Bonnelles. Ils souhaitent sauver le patrimoine*

du Fort et faire revivre la mémoire de Bonnelles. Le Fort sera ouvert l'année prochaine, des subsides ont été obtenus. Leur politique est axée sur le tourisme, autour de l'axe Patrimoine/Tourisme. Ils lancent un appel à projet pour l'axe Art/Patrimoine/Histoire. L'intérêt en serait de redonner vie à notre ancien Fort, mais surtout informer nos jeunes.

M. le Bourgmestre : Décision du Collège communal de subsidier l'action et d'organiser des visites d'écoliers en vue de promouvoir l'action.

7. Placer des Panneaux d'accueil Seraing-Bonnelles, Seraing-Ougrée,...aux entrées des entités des quartiers. M. Guglielmo lance l'idée de « portes d'entrée » sur Seraing en guise de bienvenue pour l'embellissement des quartiers, ainsi qu'une statue de la Macrale sur la Place de Bonnelles.

M. le Bourgmestre est assez favorable et l'idée de sculptures serait envisageable pour l'aménagement des ronds points.

8. Demande de l'assistance :

- a. problèmes de vitesse excessive sur la rue d'Ougrée – demande d'indicateurs de vitesse, éventuellement à énergie solaire.

M. Hendrix, nouveau chef de Police à partir d'août 2011 : flashes mis régulièrement, seront intensifiés. La commune favorise plutôt les slaloms que les casses-vitesse.

- b. Demande de zone 30 pour les voies en cul de sac.

M. le Bourgmestre : réglementé et définitif

- c. Potelets cassés sur la place de l'Eglise ; Tags le long du ravel

- d. Mobilité : demande d'une piste cyclable sécurisée sur la rue de Fraigneux, en continuité du ravel.

II- Plan de Mobilité (PMB)

M. le Bourgmestre précise que l'étude des bureaux Pissart et Transitec a été validée par le Collège Communal.

Il y a 3 options possibles pour le centre de Bonnelles (fermé ou semi-fermé avec 2 variantes). Pas de décision à ce sujet. Position à définir en concertation avec le CQB, à prévoir prochainement.

L'objectif est de dévier la circulation de transit vers les grandes surfaces qui vient engorger la rue de Fraigneux, en favorisant les grands axes comme la route de la Vécquée. D'autre part, il existe encore quelques poches constructibles sur Bonnelles, de sorte que la population est encore amenée à croître, augmentant par conséquent le nombre de voitures en transit local.

La mise en place du PMB dépend de la construction des ronds points aux abords de la N63, il y accord avec le MET. Ils seront terminés dans les 12 à 24 mois à venir. Ensuite, le PMB pourra être mis en œuvre.

Concernant l'habitat, depuis 2006, suite à l'installation du nouveau Collège Communal avec M. Alain Mathot, plus aucun permis de bâtir pour immeuble à appartement sur Bonnelles n'a été autorisé ; ni même pour la parcellisation de maisons unifamiliales.

3 zones ont été définies, le noyau-centre (maisons contigues), zone autour du centre (maisons mitoyennes) et au-delà de cette zone (maisons 4 façades).

Précisions sur le projet rue de Fraigneux/rue du Tige blanc :

Problème, l'immeuble a été vendu avant 2006 avec permis de lotir avec des logements à étage. A la demande de construction, la Ville de Seraing a émis un avis défavorable de la Ville de Seraing. Le promoteur est en recours de cette décision auprès du Ministre, affaire en cours.

Précisions sur le projet de Fontaine de Malus : 170 maisons en face de la rue d'Ougrée (aussi appelé projet du Home Ougrée). Le projet n'est pas encore accepté. Immeubles à déplacer et manque une route de raccordement, sans quoi les problèmes d'engorgement de Bonnelles risqueraient de s'accroître.

La séance est clôturée à 21h00. Madame la Présidente remercie vivement Monsieur Mathot, Bourgmestre, Monsieur Vanbrabant, Echevin de travaux ainsi que les invités et toute l'assistance boncelloise.

Pour le comité,

C. Galante
Secrétaire

N. Temmerman
Présidente